

SOUTENEZ LA RESTAURATION DU MONUMENT AUX MORTS À LOUVOIS



Soucieuse de participer au travail de mémoire collective à l'occasion des commémorations du Centenaire de la Grande Guerre, la commune de Louvois a tout d'abord rendu hommage au Soldat MOLIMART Emile dit René, Mort pour la France, en rénovant sa sépulture en 2013.

2013 a été également l'année de la participation de quatre-vingts habitants du village au premier épisode des commémorations organisées par le Parc Naturel régional de la Montagne de Reims sur son territoire. Le 12 octobre 2013, nous étions en 1913 grâce à la Compagnie du Diable A 4 Pattes lors d'un spectacle de théâtre de rue qui a attiré plus de cinq cents spectateurs.

Suite à cela, quoi de plus logique que d'intervenir sur le symbole absolu de ce conflit ?... Le Monument aux Morts. Présent de manière quasi universelle dans nos 36000 communes de France, mais tellement unique car marqué aux noms des enfants de chaque village.

Ainsi par cette restauration, la commune sauvegarde son patrimoine, en permet la transmission aux générations futures et par la souscription publique, place les citoyens au cœur de cette action et d'un véritable partenariat collectivité/donateur.

Par votre don, vous deviendrez acteur de cette belle restauration. Vous bénéficierez d'une réduction d'impôt, un reçu fiscal vous sera envoyé par la Fondation du Patrimoine.

Oui, je fais un don pour aider à la restauration du Monument aux Morts de Louvois

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de « Fondation du Patrimoine – Monument aux Morts – Louvois ».
Et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine pour le cas où celui-ci n'aboutirait pas.

Mon don est de euros et je bénéficie d'une économie d'impôt pour l'année en cours.

Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction :

- ✓ de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.
Exemple : Un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt.
- ✓ OU de l'impôt sur la Fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50.000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66.666 €).
Exemple : Un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt.

Pour les entreprises,

- ✓ réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires.
Exemple : Un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt.

Votre don donnera lieu à l'émission d'un reçu fiscal, qu'il conviendra de joindre à votre déclaration d'impôt.

Je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt au titre :

de l'impôt sur le revenu OU de l'impôt sur la Fortune OU de l'impôt sur les Sociétés

NOM ou SOCIÉTÉ :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Tel : Courriel :

Coupon réponse à renvoyer à :

Fondation du Patrimoine
Délégation de Champagne-Ardenne
25 rue Libergier
51100 Reims



Découvrez le projet et effectuez votre don en ligne en vous rendant à l'adresse suivante : www.fondation-patrimoine.org/15690

Vous pouvez également découvrir tous nos autres projets pour la préservation et la valorisation du patrimoine de Champagne-Ardenne sur notre site Internet : www.champagne-ardenne.fondation-patrimoine.org

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du Patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration qui vous avez déclaré de caractère sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher le case ci-contre.
En application des articles 19 et suivants de la loi de 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale dont vous dépendez. La Fondation du Patrimoine s'engage à effectuer l'ensemble des démarches de sauvegarde du patrimoine, pour le cas où le projet de restauration n'aboutirait pas. La Fondation du Patrimoine s'engage à renvoyer au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion échelonnés forfaitairement à 5% du montant des dons reçus en paiement de l'impôt sur la Fortune et à 2% du montant des autres dons.



Les 4 Saisons Edition Automne 2014



Le mot du Maire 

La Commission Communication vous parle du Monument aux Morts et du Marché de Noël dans deux articles du présent numéro des « 4 Saisons »...

Je vais également vous en parler mais d'une tout autre manière...
Je vais vous en parler du point de vue des agents communaux chargés de l'entretien des espaces verts...
Je vais vous en parler du point de vue des touristes qui s'arrêtent pour pique-niquer dans ce joli petit coin calme et ombragé, reculé de la circulation...
Je vais vous en parler du point de vue des familles, et des amis qui les entourent, lorsqu'ils se retrouvent à l'église dans les moments de joie ou les moments de peine...
Je vais vous en parler du point de vue des paroissiens qui se rendent à la messe...
Je vais vous en parler du point de vue des élus, des militaires de la 51^{ème} CADL, de l'Harmonie du Val d'Or, de la population qui exerce son devoir de mémoire lors des cérémonies des 8 mai et 11 novembre...
Je vais vous en parler du point de vue des associations et des visiteurs qui vont venir flâner au Marché de Noël le 7 décembre prochain...
Enfin, je ne vais pas vous en parler... je vais vous l'illustrer...

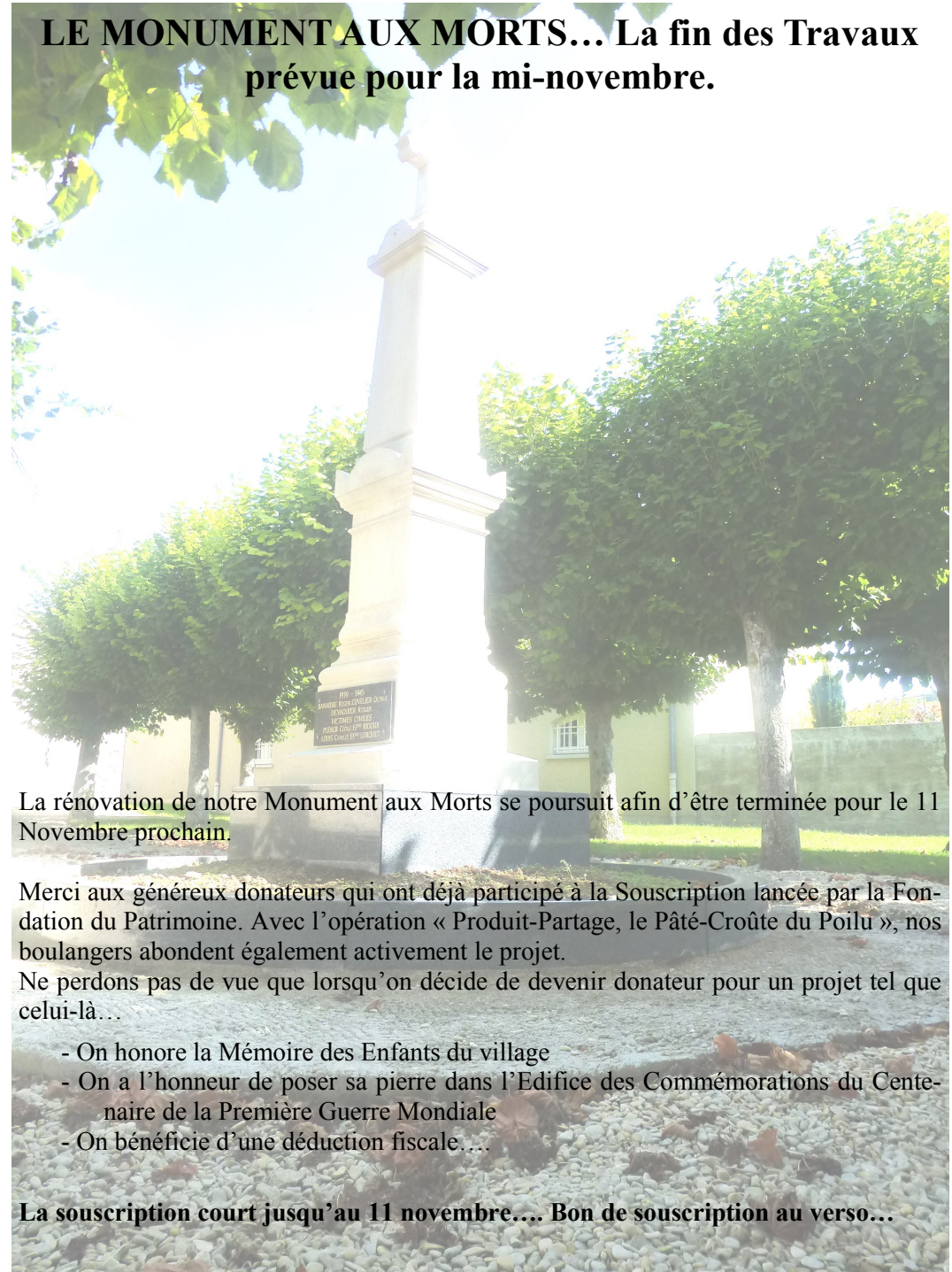


Peut-être que, lorsqu'on est un chien, on peut confondre... Mais étant donné que les chiens ne doivent pas divaguer, ils doivent être accompagnés d'un maître ou d'une maîtresse... Sensé faire la différence!...

Sur la photo de gauche c'est le Monument aux Morts, érigé en l'honneur des Enfants de Louvois Morts pour la France et des Victimes Civiles des deux Grands Conflits Mondiaux. D'ailleurs, dessus, sur des plaques en granit, il y a leurs noms de gravés.

C'est un lieu de mémoire...

LE MONUMENT AUX MORTS... La fin des Travaux prévue pour la mi-novembre.



La rénovation de notre Monument aux Morts se poursuit afin d'être terminée pour le 11 Novembre prochain.

Merci aux généreux donateurs qui ont déjà participé à la Souscription lancée par la Fondation du Patrimoine. Avec l'opération « Produit-Partage, le Pâté-Croûte du Poilu », nos boulangers abondent également activement le projet.

Ne perdons pas de vue que lorsqu'on décide de devenir donateur pour un projet tel que celui-là...

- On honore la Mémoire des Enfants du village
- On a l'honneur de poser sa pierre dans l'Edifice des Commémorations du Centenaire de la Première Guerre Mondiale
- On bénéficie d'une déduction fiscale....

La souscription court jusqu'au 11 novembre.... Bon de souscription au verso...

LA RENTREE SCOLAIRE 2014 AU VAL DE LIVRE



Entretien réalisé avec Mme Billoud, Directrice scolaire du Val de Livre

Pouvez vous nous décrire cette rentrée ?

Rentrée sous le signe de la continuité (2eme rentrée dans notre nouveau groupe scolaire avec toutes ses fonctionnalités toujours autant appréciées) et de la nouveauté (nouveaux horaires et nouvelle collègue).

Combien d'élèves sont inscrits cette année ?

Il y a 114 élèves dans l'école, répartis en 5 classes. Il y a une classe de toute petite section/ petite section (2-3ans), une classe de moyenne section/grande section, une classe de CP/CE1, une classe de CE2/CM1 et une classe de CM2.

Que peut-on dire sur les fameux rythmes scolaires ?

La journée de classe a été allégée de 45 mn qui ont été reportées le mercredi matin. Pour le moment, nous ne sentons pas encore les effets positifs ou négatifs de ce changement. Dans quelques temps, nous pourrons faire un premier bilan.

Quels sont les événements prévus cette année ?

Cette année, l'école va travailler sur le thème de l'eau. Toutes les classes vont se rendre en classe de découverte (les maternelles au Lac du Der et les élémentaires près du Mont St Michel). Nous organiserons le 19 Juin 2015 une exposition sur le thème de l'eau qui sera couplée avec la journée 'portes ouvertes' qui a lieu depuis deux ans. De plus, nous vous donnons rendez-vous pour la traditionnelle fête de l'école qui aura lieu le samedi 13 Juin.

Le mot de la fin ?

Une belle année scolaire en perspective, riche de projets.



Scoop!

Le site www.louvois.fr bientôt en ligne

Secrétariat de Mairie

Horaires d'ouverture:

**Mélissa DANIEL
vous accueille les**

Lundi: 10h30/12h - 13h/18h

Jedi: 9h/12h - 13h/17h

Vendredi: 9h -12h

Autour, un modeste mais agréable espace vert ombragé et entretenu par des agents communaux qui en ont par-dessus la tête de tondre dans des odeurs nauséabondes et en rentrant, d'avoir à « démouscailler » roues de la tondeuse et chaussures... Sur celle de droite c'est une canisette, espace dédié aux déjections canines. Ne cherchez pas, il n'y en a pas à Louvois.

Il y a mieux... Propriétaires de chiens, il y a vos cours, vos jardins et tout autour du village, des chemins, des champs, des bois...

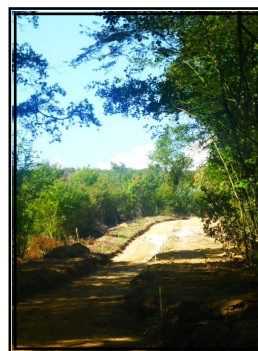
Ceci dit, si Toutou ne tient pas jusque là, car avant la Nature, il y a les trottoirs... mettez un sac plastique dans votre poche et **RAMASSEZ !**



UN NOUVEL AMENAGEMENT SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

La route forestière

Un périphérique de Reims ? Une déviation de la Neuville en Chaillois? un circuit de formule 1 ?



Et bien non, rien de tout ça! Les travaux entre la Neuville en Chaillois et le Craon de Ludes correspondent à la construction d'une route forestière.

Une route forestière est utilisée pour l'entrée des engins dans la forêt, et la sortie des bois débardés dans les massifs. Cette nouvelle voie sera prochainement équipée d'une barrière afin que cet aménagement ne soit utilisé qu'à bon escient.





FLASH INFO

LE MARCHE DE NOEL, LE 7 DECEMBRE 2014 A LOUVOIS

La Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne a choisi cette année Louvois pour accueillir le marché de Noël. Celui-ci aura lieu le Dimanche 7 Décembre 2014. Mais attention, pour arriver jusqu'à cette date, préparez vos calendriers!

N'hésitez pas à rejoindre l'équipe municipale dans les préparatifs de cet évènement.

Avis à la population!!!!



En effet, nous sollicitons pour cette occasion toute démarche volontaire visant à mettre en valeur notre village et faire de lui, le temps d'une journée un lieu féérique. Pour cela, **des ateliers de décoration seront mis en place à partir du Mercredi 5 Novembre à l'ancienne école située Rue des Terres Rouges à Louvois.** Une première réunion se tiendra le Mercredi 8 Octobre à 19h à la salle des fêtes. Nous comptons donc sur vous pour venir

nombreux réaliser les éléments de décoration qui orneront le village. Un planning des séances sera établi à ce moment là. Le but est de faire activement appel à l'ensemble de la population dans les préparatifs du marché de Noël. Quelque soit l'âge, n'hésitez pas à venir mettre en avant vos talents d'artistes!

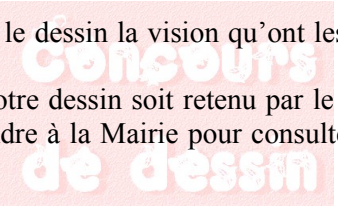


« Dessine-moi Louvois »

A l'occasion du marché de Noël inter communal, la municipalité organise un concours de dessin du 1er Novembre au 1er Décembre, pour petits et grands.

Son objectif est d'illustrer par le dessin la vision qu'ont les habitants ou les visiteurs du village de Louvois.

Alors si vous souhaitez que votre dessin soit retenu par le jury le jour du marché de Noël, n'hésitez pas à vous rendre à la Mairie pour consulter le règlement de ce concours de dessin.



Retour triomphal de la Compagnie du Diable à Quatre Pattes pour l'animation du Marché de Noël.
Pour ce retour, un interview de la Directrice Artistique, Elodie Cotin, a été réalisé:

Diable à 4 pattes

Question : Elodie, que nous as-tu concocté pour cette occasion ?

Réponse : La compagnie a prévu de faire jouer des petites scènes aux villageois. Celles-ci se passeront à deux endroits : autour du traîneau du Père Noël et dans un des chalets.

Question : Comment se passe cette préparation (réunions) ?

Réponse : Des rencontres hebdomadaires ont été organisées dès septembre. La première étape est l'écriture des différentes scènes (une quinzaine) par les habitants qui sont guidés par l'écrivain Bernard Weber. A l'issue de ce premier travail, les répétitions commencent mi-octobre jusqu'au jour de la représentation. Chaque habitant est libre de participer à l'écriture, au jeu et/ou à la réalisation des éléments de décor et des accessoires.

Question : Vous êtes déjà intervenus deux fois à Louvois (le 12/10/2013 et aux vœux), quels étaient vos objectifs et les avez-vous atteints ?

Réponse : L'objectif était de créer une dynamique dans la commune, de fédérer les énergies pour permettre aux habitants d'être les acteurs d'un jour. Grâce à l'assiduité des villageois, leur enthousiasme, leur implication, cet objectif a été atteint puisque pas moins de quarante personnes se sont retrouvées au Jour de la Nuit puis aux évènements suivants (les vœux du Maire, le Bal des Conscrits à Vandières). Par ailleurs, certains habitants qui ne se côtoyaient pas auparavant prennent plaisir aujourd'hui à se retrouver régulièrement.



Si vous êtes intéressés par la mise en place de la décoration du village de Noël, ou bien pris d'une envie de faire du théâtre, rendez-vous en Mairie pour de plus amples informations.

